

# Cartes postales chorégraphiques

Par Christian Lebbe, Animateur TICE du CDDP de la Gironde Octobre 2007
--

*Au sujet de la partie montage vidéo numérique du projet :*

Le montage vidéo numérique peut être effectué par des élèves. Cette partie du projet demande de connaître et d'utiliser bon nombre de points du B2i école. En voici une liste non exhaustive classée selon les critères du B2i :

1-Environnement de travail :

Connaître et utiliser les éléments utilisés (machine, logiciels, accessoires...). Bien sûr utiliser la souris, ouvrir le logiciel de montage numérique, récupérer et enregistrer son projet de montage en cours.

2-Adopter une attitude responsable :

Avoir lu et respecter la charte des TIC. Avoir les accords des responsables concernés avant de procéder au montage et même de commencer le projet (sinon publication impossible).

3- Produire et traiter des données :

Le texte, le son, l'image fixe ou animée sont autant d'éléments à produire et à manipuler pour les mettre en forme. Les manipulations de base du traitement de texte sont requises (couper, coller, copier, glisser, déposer, changer de police de caractères, de taille, etc.)

4-La navigation

Dans un logiciel de montage, il faut savoir utiliser les boutons, les fenêtres, les ascenseurs, repérer les informations à l'écran. Optionnellement, on pourra avoir recours à Internet pour faire diverses recherches (consultation en ligne d'exemples, conseils d'utilisation), d'où : savoir utiliser une adresse Internet, savoir utiliser des mots-clés pour ses recherches

5-Utiliser la messagerie :

En fin de réalisation, il sera utile d'en informer les autres classes participant au projet et différents protagonistes. Il faudra donc savoir envoyer un message, être capable de recevoir et analyser les éventuelles réponses (expéditeur, objet, date...)

**NB** : on voit qu'on couvre la quasi-totalité des items du B2i école. Un tel projet peut donc presque à lui seul servir à la validation du B2i.